

Original : Anglais

RAPPORT
DE LA TRENTE QUATRIEME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI
DU COMITÉ PERMANENT POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE
ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION
DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
(Ankara, les 9 et 10 mai 2018)

1. La Trente-Quatrième Réunion du Comité de Suivi du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) s'est tenue les 9 et 10 mai 2018 à Ankara, République de Turquie.

2. Les Représentants des États Membres suivants du Comité ont assisté à la réunion :

République de Turquie :	(Président Permanent)
Royaume de l'Arabie Saoudite :	(Vice-président, Membre Permanent)
Etat de la Palestine :	(Vice-président, Membre Permanent)
Etat du Qatar :	(Vice-président, Représentant de la Région Arabe)
Malaisie :	(Vice-président, Représentant de la Région Asiatique)
République Islamique du Pakistan :	(Rapporteur),
Etat du Koweït :	(Membre du Bureau Précédent)
République de l'Indonésie	(Membre du Bureau Précédent)

3. Par ailleurs, des Représentants du Secrétariat Général de l'OCI, du Bureau de Coordination du COMCEC, du Centre de Recherche et de Formation Statistiques, Economiques et Sociales pour les Pays Islamiques (SESRIC), du Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), de la Banque de Développement Islamique (BID), le Groupe International Islamique de Financement de Commerce (GIIFC), la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIAICE), la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) et l'Organisation de l'Association des Armateurs de l'OCI (OISA) ont assisté à la Réunion.

(La liste des participants figure en Annexe I.)

Point 1 de l'ordre du jour : Session d'Ouverture

4. Suite à une récitation du Saint Coran, S.E. Yusuf ÇOŞKUN, Vice-ministre du Développement de la République de Turquie, a inauguré la Réunion.
5. S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC, a adressé un message aux participants de la Réunion. Son message a été lu par S.E. l'Ambassadeur Sadık ARSLAN, Conseiller en Chef du Président en matière de Politique Étrangère. Dans son message, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN a souligné que le monde Islamique traversait une période difficile et était témoin de nombreux développements qui façonneront l'avenir des Etats Membres. S.E. le Président a également exprimé que, en tant que Musulmans, nous devons nous tenir ensemble et soutenir nos frères et sœurs confrontés à des conflits tragiquement destructeurs et même au génocide.
6. Le Président ERDOĞAN a évoqué les principaux événements survenus durant le mandat Turc de l'OCI. Le Président a déclaré que, mettant en branle le potentiel de l'OCI, nous avons déployé une série de mesures en nous efforçant de nous poser comme champions bien-fondé des causes des frères et sœurs Musulmans sur la scène internationale. S.E. le Président a souligné que nous ne sommes pas restés silencieux devant le génocide et la torture auxquels les Musulmans de Rohingya étaient exposés, et que nous avons fait un grand effort pour mettre fin à cette persécution en prenant des initiatives dans d'autres pays et organisations internationales. En outre, avec le soutien d'autres pays, nous avons fait en sorte que l'attitude du monde entier soit corrigée sur les questions liées à Jérusalem pour qu'il ne soit plus émis de fausseté historique.
7. Le Président ERDOĞAN a également appelé l'attention du Comité sur la nécessité de prendre des mesures structurelles et fondamentales susceptibles d'aider à faire émerger le potentiel commercial des pays Islamiques. Le Président a mentionné que le SPC-OCI est d'une importance particulière pour la mise en œuvre du SPE-OCI. Il a invité les Etats Membres qui n'ont pas encore achevé le processus de ratification des Accords du SPC-OCI à conclure les processus de ratification, et ceux qui ont ratifié les accords à mettre à jour les listes de concessions.
8. S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN a également souligné que des mesures à long terme devraient être prises pour renforcer notre infrastructure économique en accordant plus d'attention à la technologie et en particulier à la production à valeur ajoutée.
9. À cet égard, le Président ERDOĞAN a abordé la nécessité de transformer les industries et les économies des Etats Membres pour la production de produits industriels à forte valeur ajoutée et de les renforcer par de nouveaux programmes

dans les domaines de technologie de pointe tels que l'énergie, les énergies renouvelables, les ordinateurs, les logiciels, la télécommunication et les dispositifs médicaux.

10. Dans son message, S.E. le Président ERDOĞAN a également souligné l'importance de la facilitation commerciale et de la réduction des procédures douanières ainsi que l'harmonisation des différentes mises en œuvre. À cet égard, S.E. le Président ERDOĞAN a exprimé son appréciation en ce qui concerne le choix du thème de la Session des Echanges de Vues de la prochaine Session du COMCEC comme étant : « Faciliter le Commerce : Améliorer le Système de Gestion des Risques Douaniers dans les Etats Membres de l'OCI ».

11. Le Président ERDOĞAN a finalement évoqué l'importance des instruments de la stratégie du COMCEC, à savoir les Réunions de Groupes de Travail et le mécanisme de Financement de Projet, qui sont des instruments utiles pour l'harmonisation des politiques et le développement du capital humain ainsi que de la capacité institutionnelle chez les Etats Membres.

12. Le Président ERDOĞAN a conclu son message en souhaitant le succès aux participants de la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

(Une copie du message de S.E. le Président Recep Tayyip ERDOĞAN figure en Annexe II.)

13. Suite au message de S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, S.E. Yusuf ÇOŞKUN, Vice-ministre du Développement de la République de Turquie, s'est adressé à la réunion.

14. S.E. ÇOŞKUN a déclaré que la nécessité d'une action économique et commerciale coordonnée et d'une responsabilité conjointe est plus grande que jamais. Les développements politiques dans la région de l'OCI affectent significativement la durabilité des économies et des efforts de développement à travers l'OCI. Dans ce cadre, S.E. ÇOŞKUN a souligné qu'il est nécessaire de réaliser les nouveaux objectifs intra-OCI et les résolutions du COMCEC, notamment d'atteindre 25% du commerce intra-OCI d'ici 2025 et de réaliser une coordination et un rapprochement des politiques dans les efforts de développement.

15. D'autre part, S.E. ÇOŞKUN a déclaré que la performance d'importation et d'exportation de l'OCI est loin des niveaux souhaités. Le commerce total de l'OCI a diminué de 25 pour cent, passant de 4,0 milliards de dollars américains en 2012 à 3,0 milliards de dollars américains en 2016. Les Etats Membres de l'OCI ont

enregistré des déficits commerciaux en 2015 pour la première fois après des années d'excédents commerciaux consécutifs. S.E. ÇOŞKUN a souligné que cette diminution devrait être considérée comme un indicateur critique de situations alarmantes pour les Etats Membres.

16. S.E. ÇOŞKUN a souligné que selon les prévisions de l'OMC et du FMI, la croissance économique mondiale devrait légèrement augmenter à 3,1% en 2018 et 3,9% en 2019. Compte tenu de la croissance négative des années précédentes surtout au début des années 2010, cette reprise délicate est prometteuse. À cet égard, les Etats Membres devraient montrer une plus grande présence sur les marchés mondiaux avec des produits de réputation internationale plutôt que des matières premières. S.E. ÇOŞKUN a souligné l'importance cruciale de l'économie de la connaissance/de l'information en termes d'évolution des modes de production dans le monde.
17. S.E. ÇOŞKUN a souligné que la facilitation du commerce a un impact significatif sur les volumes commerciaux en réduisant le fardeau des procédures inefficaces, en augmentant la transparence, en améliorant le climat de l'investissement et en examinant les moyens de mettre en œuvre des solutions technologiques. À cet égard, les Etats Membres devraient mettre à niveau leurs infrastructures immatérielles, y compris l'efficacité des frontières et des douanes, et les corridors de transport transnationaux. Il a déclaré que la désignation de « Faciliter le Commerce : Gestion des Risques sur Mesure dans les Etats Membres de l'OCI » comme thème de la 34^{ème} Session Ministérielle du COMCEC est très pertinente.
18. S.E. ÇOŞKUN a souligné l'organisation des Réunions des Groupes de Travail et la mise en œuvre des projets dans le cadre de la Stratégie du COMCEC. Il a souligné l'importance de ces Réunions pour offrir aux États Membres de nouvelles possibilités de coopération, notamment pour partager et tirer des leçons des expériences et des bonnes pratiques des uns des autres. Il a également apprécié la mise en œuvre réussie des 46 projets par les Etats Membres et les institutions de l'OCI depuis 2013. Il a ajouté que 19 autres projets sont mis en œuvre avec plus de 36 Etats Membres bénéficiaires en 2018.
19. S.E. ÇOŞKUN a conclu ses remarques en souhaitant que les délibérations tenues lors de la 34^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC contribuent à la paix, à la prospérité et au bien-être de l'Oummah islamique.

(Le texte de la déclaration de S.E. Yusuf ÇOŞKUN figure en annexe III)

20. Le message de S.E. Dr. Yousef AL-OTHAIMEEN, Secrétaire Général de l'OCI, a été lu par Mr. Jakhongir KHASANOV, du Département des Affaires Economiques du Secrétariat Général de l'OCI. Dans son message, S.E. Dr. Yousef AL-OTHAIMEEN exprime son appréciation la plus profonde vis-à-vis de S.E. le Président ERDOĞAN et à la République de Turquie pour leur soutien permanent à l'OCI en général et pour les activités du COMCEC en particulier.

21. S.E. AL-OTHAIMEEN a souligné les diverses résolutions économiques qui ont été adoptées lors de la 45^{ème} Session de la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères, tenue à Dhaka, en République Populaire du Bangladesh les 5-6 Mai 2018, y compris entre autres les résultats de deux conférences ministérielles sectorielles, à savoir la 10^{ème} Conférence Islamique des Ministres du Tourisme et la 4^{ème} Conférence Islamique des Ministres du Travail. Il a également souligné l'importance des autres Réunions Ministérielles sectorielles dans les domaines du transport, de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire pour la mise en œuvre des objectifs convenus de l'OCI dans ces secteurs pour la prochaine décennie. En outre, il a salué le COMCEC pour la mise en œuvre diligente de ses divers projets dans le cadre des mécanismes de la Gestion de Cycle de Projet et des Groupes de Travail.

(Une copie du message de S.E. Dr. Yousef A. AL-OTHAIMEEN figure en Annexe IV.)

22. Le chef de la délégation de l'État du Koweït, Mr Nabil S. AL-ABDUL JALIL, Vice Sous-secrétaire pour les Affaires Economiques au Ministère des Finances, s'est adressé à la Réunion. Il a exprimé ses remerciements et son appréciation au Président de la République de Turquie pour son message inspirant à la Réunion. Il a également remercié le Gouvernement de la République de Turquie pour son hospitalité généreuse et ses arrangements excellents effectués pour la Réunion. Il a également salué le Bureau de Coordination du COMCEC pour le renforcement de la coopération commerciale et économique, spécialement à travers le mécanisme des Groupes de Travail et de Financement de Projet du COMCEC.

Événement en marge

23. La 32^{ème} Réunion du Comité de Session s'est tenue le 8 mai 2018.

(Le rapport de la 32^{ème} Réunion du Comité de Session figure en Annexe V.)

Sessions de Travail

24. Les séances de travail de la Réunion ont été présidées par S.E. l'Ambassadeur Salih Mutlu ŞEN, Représentant Permanent de la République de Turquie à l'OCI.

25. L'Ordre du Jour de la Réunion a été adopté par le Comité.

(Une copie de l'Ordre du Jour figure en Annexe VI)

Point 2 de l'ordre du jour : La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

26. Le Comité **a salué** le Rapport concernant la Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC, présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC, en soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, et **a félicité** les Etats Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Le Comité **a également demandé** aux États membres et aux Institutions de l'OCI de continuer à soutenir pleinement la mise en œuvre de la Stratégie.
27. Le Comité **a salué** la réussite de la Réunion des Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 33^{ème} Session du COMCEC et **a également salué** les travaux de recherche menés par le Bureau de Coordination du COMCEC pour enrichir les discussions dans chaque Réunion de Groupe de Travail du COMCEC.
28. Le Comité **s'est félicité** des efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et **a salué** les recommandations politiques émises par les Groupes de Travail dans leurs Réunions tenues en février-avril 2018.
29. **Faisant l'éloge** des efforts des Etats Membres et des Institutions de l'OCI pour la réalisation des recommandations ministérielles du COMCEC, le Comité **a invité** tous les Etats Membres à déployer des efforts, dans la mesure du possible, pour mettre en œuvre les recommandations politiques et **a exhorté** les Institutions concernées de l'OCI à soutenir les États Membres à cet égard.
30. Le Comité **a invité** les Etats Membres à utiliser le Financement de Projet du COMCEC pour mettre en œuvre les recommandations politiques élaborées dans les Groupes de Travail du COMCEC et adoptées par les Sessions Ministérielles du COMCEC.
31. Le Comité **a souligné** l'importance du Financement de Projet du COMCEC pour renforcer la solidarité et la coopération multilatérale entre les Etats Membres ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans ces pays.
32. Le Comité **s'est félicité** de la finalisation des treize projets financés dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC en 2017 et **s'est également félicité** du lancement de dix-neuf nouveaux projets devant être mis en œuvre en 2018.

33. Le Comité a **appelé** les Points Focaux nationaux du COMCEC et les Points Focaux du Groupe de Travail à travailler plus étroitement avec le Bureau de Coordination du COMCEC pour une coordination et une communication efficaces.
34. Le Comité a **invité** les Etats Membres à assurer la participation des Points Focaux Nationaux du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.
35. Le Comité a **encouragé** les Etats Membres qui se sont inscrits aux Groupes de Travail du COMCEC, à participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de Travail concernés et à bénéficier du Financement de Projet COMCEC pour la réalisation de leurs projets de coopération.
36. Notant avec satisfaction que le nombre de Etats Membres ayant enregistré au moins un groupe de travail a atteint 50, le Comité a **demandé** aux Etats membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire aux Groupes de Travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de Travail.
37. Le Comité a **noté** avec satisfaction que le Bureau de Coordination du COMCEC organisera la sixième réunion annuelle des Points Focaux du Groupe de travail du COMCEC du 3 au 5 juillet 2018 à Ankara, en Turquie et a **invité** les correspondants nationaux et les correspondants nationaux à participer activement la Réunion.
38. Le Comité a **appelé** les Etats Membres concernés à répondre aux "formulaire d'évaluation" distribués chaque année par le Bureau de Coordination du COMCEC en vue de suivre la mise en œuvre des Recommandations de Politique des Groupes de Travail du COMCEC.
39. Le Comité a **également demandé** aux Points Focaux du Groupe de Travail de participer activement aux efforts de production de connaissances du COMCEC en aidant, entre autres, à collecter et vérifier les données spécifiques aux pays et à fournir des retours d'information aux études de recherche.
40. Le Comité a **remercié** le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, la CICIA et l'INMPI pour leurs efforts en vue de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

Point 3 de l'ordre du jour : Mise en Œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action (TYPOA)

41. Le Comité **a pris note** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'Action.
42. **Rappelant** les résolutions pertinentes des 32^{ème} et 33^{ème} Sessions du COMCEC, le Comité **a souligné** l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Programme d'action du COMCEC et **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'avancement exhaustifs relatifs à la mise en œuvre du Programme des Sessions du COMCEC et aux Réunions de Suivi.
43. Le Comité **a demandé** au Secrétariat Général de l'OCI d'inviter les Institutions et les Organes pertinents de l'OCI, y compris le Bureau de Coordination du COMCEC, aux Réunions de Coordination Annuelles des Institutions de l'OCI dans le but de garantir une coordination efficace et une bonne synergie des activités économiques à entreprendre dans le cadre de l'OCI 2025 : Programme d'Action.
44. Rappelant les résolutions pertinentes des sessions du COMCEC, le Comité **a demandé** aux États Membres qui n'ont pas encore signé et ratifié les accords dans le domaine économique pour favoriser la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI, de le faire sans délai.

Point 4 de l'ordre du jour : Expansion du Commerce Intra-OCI

45. **Prenant note avec satisfaction de** la convocation de la onzième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce les 7-8 mars 2018 à Ankara sous le thème «Faciliter le commerce: Améliorer les Systèmes de Gestion des Risques Douaniers dans les États Membres de l'OCI», le Comité **a salué** favorablement ses recommandations politiques qui seront soumises à la 34^{ème} Session du COMCEC sous les six rubriques suivantes:

- Simplification des procédures commerciales et de la documentation
- Cadre légal et réglementaire
- Infrastructure physique et modernisation
- Harmonisation et alignement des normes et de la conformité
- Adopter des mesures pour faciliter le commerce de transit
- Coopération régionale / internationale

(Les recommandations politiques de la Réunion sont intégrées au Document de Recommandations Politiques préparé spécifiquement pour la Session d'Echange de Vues de la 34^{ème} Session Ministérielle du COMCEC figure en Annexe)

46. Le Comité **a appelé** les Etats Membres qui s'étaient enregistrés au Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce, à participer activement à la 12^{ème} Réunion qui sera organisée le 1^{er} novembre 2018 sous le thème «Améliorer les programmes des opérateurs économiques agréés dans les États Membres de l'OCI». Le Comité **a également appelé** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce.
47. Le Comité **a également salué** les activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (CIFC), la CICIA et l'INMPE dans le domaine du commerce aligné sur la Stratégie du COMCEC depuis la 33^{ème} Session du COMCEC.
48. Le Comité a salué les efforts du Surinam et du CIDC pour la mise en œuvre réussie des projets suivants en 2017 dans le cadre du quatrième appel de projet dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC:
- Le Projet intitulé « Renforcement des services d'appui aux PME au Surinam et en Guyane pour améliorer la participation aux chaînes de valeur mondiales » mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec la Guyane et la Turquie,
 - Le Projet intitulé « Faciliter le commerce: Identifier les BNT parmi les États Membres de l'OCI » mis en œuvre par le CIDC en partenariat avec le Royaume du Maroc, le Sénégal et la République Arabe d'Égypte.
49. Le Comité **a également salué** les efforts déployés pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2018 dans le cadre du cinquième appel de projet dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC :
- Le Projet intitulé «L'étude de Faisabilité sur l'Interopérabilité des Systèmes de Guichets Uniques Sélectionnés dans la Région de l'OCI » sera mis en œuvre par le Maroc en partenariat avec le Cameroun et la Tunisie,
 - Le Projet intitulé «Stimuler le commerce intra-OCI en améliorant les mesures de facilitation du commerce dans la région de l'OCI » sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Maroc et l'Indonésie,
 - Le Projet intitulé « Renforcement des Capacités Institutionnelles pour les Systèmes de Guichet Unique dans les États Membres de l'OCI » sera mis en œuvre par le Soudan en partenariat avec quatre autres Etats Membres,
 - Le Projet intitulé « Harmonisation des normes halal nationales avec les normes halals de l'OCI/INMPI » devant être mis en œuvre par l'INMPI en partenariat avec 20 Etats Membres,

50. Le Comité **a demandé** aux États Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (ITFC), le CICIA et l'INMPE dans le domaine du commerce et **a appelé** ces Institutions à envoyer des invitations aux États Membres bien avant la date prévue de leurs Réunions afin d'assurer leur participation.
51. **Rappelant** que le thème de la Session d'Echange de Vues de la 34^{ème} Session Ministérielle du COMCEC a été déterminé comme « Faciliter le Commerce: Amélioration des Systèmes de Gestion des Risques Douaniers dans les Etats Membres de l'OCI » par la 33^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a invité** les Ministres des Etats Membres en charge de la facilitation du commerce / des affaires douanières de participer à la 34^{ème} Session Ministérielle du COMCEC avec les Ministres en charge du Commerce et des Affaires douanières.

i) SPC-OCI

52. Le Comité **a fait appel** aux Etats Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et les a invités à les signer et à les ratifier dans les meilleurs délais.
53. Le Comité s'est **félicité** de l'intérêt croissant de la République d'Indonésie pour le SPC-OCI en tant que l'une des économies les plus importantes dans la région de l'OCI.
54. Le Comité **s'est félicité** de la soumission de listes de concessions actualisées au Secrétariat du CNC par la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie, la République islamique d'Iran et le Maroc et **a invité** les autres Etats Membres participants à transmettre leurs listes de concessions mises à jour dans les meilleurs délais au Secrétariat du CNC en vue d'opérationnaliser le SPC-OCI.
55. Le Comité **a demandé** aux États Membres participants, qui ne l'ont pas encore fait, d'informer le Secrétariat de la SPC de leurs mesures internes pertinentes à entreprendre pour la mise en œuvre des Règles d'origine SPC-OCI à la première occasion qui leur conviendra.
56. Le Comité **a demandé** au CIDC, au Bureau de Coordination du COMCEC et à d'autres Institutions compétentes de l'OCI de continuer à organiser des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en ce qui concerne le SCP-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

57. Le Comité **a exprimé** ses remerciements et sa gratitude aux États Membres suivants pour avoir accueilli des Foires et expositions commerciales Islamiques

en coopération avec le CIDC:

- La République de Turquie pour l'accueil et le CIDC et l'INMPI pour l'organisation de la « 5^{ème} Exposition Halal de l'OCI » à Istanbul du 23 au 25 novembre 2017;
- L'État du Koweït pour l'accueil et le CIDC pour l'organisation de « L'Édition exceptionnelle de la Foire Commerciale des États Membres de l'OCI » à Koweït-Ville, du 6 au 10 février 2018;
- Le Royaume d'Arabie Saoudite pour l'accueil et le CIDC pour l'organisation de la « 2^{ème} Édition du Salon du Mobilier et du Design Intérieur des États Membres de l'OCI » les 13-16 mars 2018 et le « 11^{ème} Salon des Industries Agroalimentaires des États Membres de l'OCI » les 20 et 23 mars 2018 à Djeddah;
- Le Royaume du Maroc pour l'accueil et le CIDC pour l'organisation des « 4^{ème} Services d'Enseignement Supérieur parmi les États Membres de l'OCI » à Casablanca les 26 et 29 avril 2018.

58. Le Comité **a salué** l'offre des États Membres suivants d'organiser des foires et expositions Islamiques en coopération avec le CIDC entre 2017 et 2019 et **a demandé** aux États Membres d'encourager la participation active de leur secteur privé et des institutions concernées par ces événements :

- La République de Côte d'Ivoire accueillera la 4^{ème} Expo Santé de l'OCI à Abidjan en 2018 et le Forum et Expo sur l'Economie Sociale et Solidaire en collaboration avec le Groupe de la BID à Abidjan du 28 septembre au 7 octobre 2018;
- La République de Turquie accueillera la « 6^{ème} Expo Halal de l'OCI » à Istanbul du 29 novembre au 2 décembre 2018 en coordination avec l'INMPI;
- La République d'Iraq accueillera la « 16^{ème} Foire Commerciale de l'OCI » à Bagdad du 7 au 13 avril 2019 ;
- La République Islamique d'Iran accueillera la « 3^{ème} Foire du Tourisme des États Membres de l'OCI » à Téhéran en 2019.
- L'Etat de Kuwait accueillera « L'Expo de la Construction et la Décoration dans les États Membres de l'OCI » et « L'Édition Exceptionnel du Tourisme et de l'Artisanat dans les États Membres de l'OCI »

59. Le Comité **a réitéré** sa demande envers les États Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

60. Le Comité **a également réitéré** sa demande envers le CIDC pour qu'il continue

ses foires sectorielles spécifiques avec la collaboration des Etats Membres et qu'il soumette des rapports d'avancement réguliers sur les foires lors des Sessions du COMCEC.

iii) Assistance Technique Liée à l'OMC

61. Le Comité a **appelé** la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux États Membres sur les questions liées à l'OMC et à intensifier leurs efforts pour sensibiliser les États Membres sur l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies et a **demandé** à la BID et au CIDC de continuer à mettre en synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration totale dans le système commercial multilatéral sur une base équitable et juste.
62. Le Comité a **demandé** aux pays de l'OCI membres de l'OMC d'aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.
63. Rappelant la résolution pertinente de la 33^{ème} Session du COMCEC, le Comité a **noté les efforts déployés par** le CIDC et le Groupe de la BID pour préparer le document de travail sur les options pratiques pour améliorer la coordination des Ministres du Commerce de l'OCI vis-à-vis négociations à l'OMC et formulation de positions sur les questions prioritaires pour les pays de l'OCI dans l'actuel cycle de développement de Doha ainsi que sur les nouvelles questions actuellement proposées à l'OMC et leur a demandé de compléter leur étude et soumettre ce document à la 34^{ème} Session du COMCEC.
64. Le Comité a **accueilli favorablement** l'offre du royaume du Maroc de recevoir l'Atelier sur la 11^{ème} Conférence Ministérielle post-OMC (CM11) pour les Etats Membres Africains de l'OCI à Casablanca en juillet 2018, ainsi que l'offre de l'État des Emirats Arabes Unis d'accueillir le même Atelier pour les Pays Arabes à Dubaï en septembre 2018 ; le Comité a également salué l'offre du FSID et du BID d'organiser ces deux Ateliers dans ces deux pays. Le Comité a par ailleurs invité les Etats Membres à participer de façon active à ces événements.
65. Le Comité a **accueilli favorablement** l'offre de la République Islamique du Pakistan de partager ses expériences concernant l'OMC avec des pays de l'OCI non membres de l'OMC par le biais des programmes de formation, en collaboration avec les institutions pertinentes de l'OCI pour faciliter leur processus d'adhésion.

iv) Activités de Financement du Commerce

66. Prenant note avec appréciation du 10^{ème} Anniversaire du SIFC, le Comité a

apprécié les activités de financement et de promotion du commerce, et des activités de développement du Groupe de la BID (SIFC et la SIACE) et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations de commerce et d'assurance dans les Etats Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de commerce intra-OCI.

67. Le Comité **a pris note avec satisfaction** que les approbations cumulées de la SIFC et le décaissement dans le financement du commerce ont atteint 40,2 milliards de dollars et 31 milliards de dollars respectivement, et ses approbations et les décaissements en 2017 ont atteint 9 milliards de dollars et 4 milliards de dollars respectivement.
68. Le Comité **a salué** les efforts de la CIFC dans le financement des PME dans la promotion de la finance islamique et le soutien et des Etats Membres les Moins Avancés, et **a pris note** de ses efforts visant à diversifier son portfolio et d'accorder davantage de financement au secteur agricole ayant un effet direct et important sur l'amélioration de la productivité, de la création d'emplois, de l'augmentation des recettes de l'exportation et de l'allègement de la pauvreté.
69. Le Comité **a également invité** les Etats Membres à compléter les exigences d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et ICIEC), pour que le Groupe de la BID exécute sa mission avec succès.
70. Le Comité **a pris note** des initiatives de promotion du commerce et de renforcement des capacités mises en œuvre par la CIFC dans le cadre de ses différents programmes phares incluant l'initiative d'Aide pour le Commerce pour les États arabes (AFTIAS), le Fonds pour le Développement du Commerce, le Programme Spécial pour l'Asie Centrale (PSAC), le Programme Transitoire de Commerce Arabo-Africain, le Programme de Connaissances Commerciales, le Programme de PME de l'Afrique de l'Ouest et le Forum de Développement de Commerce afin de sensibiliser les secteurs privés sur les activités du SIFC.
71. Le Comité **a pris note** des efforts déployés par l'ITFC dans la mise en œuvre de programmes commerciaux intégrés pour le développement des produits de base, en combinant ses mécanismes de financement du commerce avec ses interventions d'assistance technique liées au commerce, et **a demandé** à la CFPI de développer des programmes similaires pour d'autres produits stratégiques.

72. Le Comité **a pris note** des efforts déployés par l'ITFC pour la diversification des instruments financiers Islamiques, soutenant le programme de formation sur la finance Islamique et en promouvant les solutions financières Islamiques au forum international.
73. Le Comité a pris note du programme de renforcement des capacités de haut niveau du SIAICE fourni aux pays CIS et à l'Afghanistan concernant la Veille Economique, en tant que partie de son commerce concernant les programmes d'assistance technique fournie aux Etats Membres et appelle les institutions de l'OCI à se joindre et à soutenir ces efforts.
74. Le Comité a **pris note** des efforts du SIAICE en tant qu'unique corporation multilatérale d'assurance, d'investissement, de crédit, d'exportation dans le monde qui fournisse des solutions de réassurance et d'assurance qui soient conformes à la charia.
75. Le Comité **a pris note avec appréciation** du fait que l'assurance des affaires globales fournies par le SIAICE monte à 29 milliards de dollars sur les cinq dernières années et la corporation a facilité 11,27 milliards de dollars dans les transactions commerciales et les investissements directs étrangers durant 2017.
76. Le Comité **a pris note** du rapport intérimaire préparé par le SIAICE au sujet du « Centre de Veille Economique » et a **demandé** aux Etats Membres de fournir leur retour d'expérience concernant le document jusqu'au 30 juillet 2018. Il a **également demandé** au SIAICE d'améliorer le document avec les observations en question et de le soumettre à la 34^{ème} Session du COMCEC.
77. **Prenant note** des demandes des Etats Membres pour le développement des capacités de leurs PME, le Comité a noté que les mécanismes des Institutions pertinentes de l'OCI, y compris le Financement de Projet du COMCEC, le programme de liens à bénéfice réciproque du BID, les Programmes de renforcement de capacités du SESRIC, etc. peuvent être utilisés pour le développement des PME dans les Etats Membres.

v) Les Activités Commerciales de l'INMPI

78. Le Comité **a salué** les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) dans le domaine de la standardisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et développement de capacité.
79. Le Comité **a invité** les États Membres à devenir membre de l'INMPI et à

participer activement à ses Comités Techniques (CT), aux Conseils de Métrologie et d'Accréditation.

80. Le Comité **a salué** la République de la Côte d'Ivoire et l'Etat de Qatar comme les nouveaux membres de l'INMPI, ce qui a augmenté le numéro des Etats Membres de l'INMPI à 35 et 3 observateurs ; le Comité a invité les Etats Membres concernés de l'OCI à adhérer à l'INMPI et à participer activement aux Comités Techniques (CT) et aux Conseils de la Métrologie et l'Accréditation.
81. Le Comité **a salué** la visibilité croissante de l'INMPI et **a exprimé sa reconnaissance** à l'INMPI pour l'organisation des activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence.
82. Le Comité **a invité** les Pays Membres à adopter et utiliser les normes de l'OCI / INMPI comme normes nationales afin d'aider à l'harmonisation des normes et à éliminer les obstacles techniques au commerce entre les Pays Membres et **a appelé** les Pays Membres concernés, qui utilisent les standards OIC / INMPI pour adopter officiellement les standards selon les directives d'adoption de l'INMPI.
83. Le Comité **a remercié** la République de Turquie d'avoir accueilli l'INMPI et le CIDC ainsi que d'avoir soutenu l'organisation du Sommet Halal Mondial à Istanbul les 23 et 25 novembre 2017 et **appelé** aux Etats Membres à participer au « Sommet Halal mondial d'Istanbul 2018 » qui se tiendra du 29 novembre au 2 décembre 2018 sous les auspices de la Présidence de la République de Turquie.
84. Le Comité **a noté avec satisfaction** l'organisation de la 1^{ère} Réunion du Conseil d'Accréditation de l'INMPI (CA) les 26 et 27 février 2018 et la 5^{ème} Réunion du Conseil de Métrologie de l'INMPI les 19 et 20 avril 2018 à Istanbul, Turquie.

Point 5 de l'ordre du jour : Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique

85. Le Comité **a pris note** des efforts entrepris par le CICA pour l'organisation de forums, de programmes de formation, de réunions B2B, de séminaires et d'ateliers de travail dans l'intention de renforcer le rôle du secteur privé, d'élargir leurs réseaux et d'accroître leurs opportunités dans le commerce et l'investissement.
86. Le Comité **a pris note** des activités suivantes organisées par la CICA et **a invité** le secteur privé des États membres à participer activement aux activités suivantes:
- La 17^{ème} Réunion du secteur privé pour les Etats Membres de l'OCI, qui se tiendra en 2018,
 - Le 10^{ème} Forum des Femmes d'Affaires dans les pays Islamiques se tiendra au Soudan / Egypte en 2018,

- Un Atelier spécialisé / Programme de Formation qui se tiendra en 2018;
 - Promotion des industries artisanales à travers les PME,
 - Augmenter les entreprises existantes grâce au développement des compétences et
 - Explorer les destinations pour le tourisme de santé
- L'Atelier sur la Promotion de la Croissance et la Technologie Verte sur l'axe d'Alimentation et de l'eau et l'Energie dans les Etats Membres de l'OCI – les Défis et les Opportunités, qui se tiendra dans la première moitié de 2019.
- Forum des chambres de commerce qui se tiendra en 2018,

87. Le Comité **a pris note** de l'organisation du Programme de Formation concernant le « Soutien de l'Entreprenariat Technologique et la Gestion des Parcs Technologiques & d'Incubation des Affaires » qui s'est déroulé entre le 23 et le 25 avril 2018 à Istanbul, République de Turquie.

88. Le Comité **a pris note** du progrès sur les progrès accomplis par la CICIA et l'Union des Chambres et Bourses de Turquie (TOBB), la Chambre de Commerce de Konya et la Bourse de Konya pour présenter les meilleures pratiques adoptées par Konya pour l'échange de marchandises vers le Soudan et les autres Etats Membres intéressés.

89. **Rappelant** la résolution pertinente de la 33^{ème} Session du COMCEC et de la 45^{ème} Réunion du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, le Comité **s'est félicité** de l'organisation par le TOBB et le CICIA, de la première Réunion du Groupe de Travail sur la création du Centre d'Arbitrage de l'OCI affilié à la CICIA, à Istanbul le 13 avril 2018 et a **demandé** au TOBB et au CICIA d'inviter ensemble les Chambres de Commerce des Etats Membres à la deuxième Réunion du Groupe de Travail sur la création d'un Centre de l'Arbitrage de l'OCI, qui se tiendra à Istanbul en Juillet 2018, afin de discuter et de finaliser l'élaboration des documents techniques de ce Centre, et de soumettre un rapport sur cette question à la 34^{ème} Session du COMCEC.

Point 6 de l'ordre du jour : Amélioration des transports et des communications

90. **Prenant note avec satisfaction** de la convocation de la 11^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et la Communication tenue le 15 mars 2018 à Ankara, Turquie sur le thème « Gouvernance des Corridors de Transport dans les Etats membres de l'OCI: Défis, Cas et Leçons Politiques », le Comité **a accueilli favorablement** les recommandations suivantes:

- Développer / améliorer un cadre juridique, institutionnel et réglementaire

permettant d'assurer une coordination et une coopération efficaces entre les pays concernés et d'atteindre des objectifs exigeant des réformes.

- Création d'un secrétariat / unité de coordination dédié au corridor pour faciliter la gouvernance des corridors en assurant une communication et une coordination permanentes entre les pays concernés.
- Promouvoir le développement de la gouvernance des corridors de transport de manière holistique, en combinant des mesures rigoureuses telles que l'infrastructure et des mesures non contraignantes telles que le soutien politique, la consultation des parties prenantes et le renforcement des capacités.
- Rechercher le soutien des organisations internationales concernées dans la poursuite de la gouvernance des corridors, en particulier dans la phase initiale du développement des corridors.

(Le document de recommandations de politiques, y compris leur raisonnement, est joint en Annexe)

91. Le Comité a **appelé** les Etats membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications à participer activement à la 12^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications qui se tiendra le 11 octobre 2018 à Ankara sous le thème « La Planification de l'Infrastructure Nationale de Transport dans les Etats Membres de l'OCI ». Le Comité a **également appelé** les Etats membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications.
92. Le Comité a **salué** les efforts de la Côte d'Ivoire en partenariat avec le Burkina Faso et le Mali pour la mise en œuvre réussie du projet intitulé « Améliorer la Capacité de Sécurité Routière en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali » en 2017 sous le quatrième appel de projet dans le cadre du Financement du Projet du COMCEC.
93. Le Comité a **également salué** les efforts de la Gambie, de l'Iran, de la Jordanie et du Nigéria pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2018 dans le cadre du cinquième appel de projet dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC.
- Le Projet intitulé « Analyse des Systèmes de Gestion des Bases de Données Routières dans les Pays Sélectionnés de l'OCI » sera mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec le Sénégal, le Nigéria et la Turquie,

- Le Projet intitulé « Étude de Faisabilité du Corridor de Transport Iran-Caucase » qui sera mis en œuvre par l'Iran en partenariat avec l'Azerbaïdjan et la Turquie,
- Le Projet intitulé « Étude de Faisabilité pour la Reconstruction de l'Ancienne Ligne de Chemin de Fer ottomane du Hedjaz », qui sera mis en œuvre par la Jordanie en partenariat avec l'Iraq et la Turquie,
- Le Projet intitulé « Promouvoir l'Utilisation du Haut Débit dans la Recherche et l'Education parmi les États Membres de l'OCI » sera mis en œuvre par le Nigeria en partenariat avec la Malaisie, la Turquie et la Gambie.

94. Le Comité a **souligné** que les Etats Membres devraient continuer à partager leurs expériences respectives, en y incluant, lorsque c'est possible, les données pertinentes, en ce qui concerne les projets de connectivité ainsi que les corridors économiques et de transport, à travers entre autres les réunions de Groupes de Travail pertinents, les séminaires, les ateliers du COMCEC, et une possible plate-forme informatique dans le futur.

95. Le Comité a **pris note** des efforts du Secrétariat Général de l'OCI pour sensibiliser les Etats Membres de l'OCI concernés à la nécessité d'inclure les segments nationaux respectifs le long du corridor ferroviaire Dakar-Port Soudan de l'OCI dans leurs plans de développement nationaux, **a demandé** les Etats Membres concernés de soumettre leurs études de faisabilité bien conçues au Groupe de la BID et à d'autres banques internationales de développement pour obtenir un soutien technique et un financement adéquats pour ce projet et **également demandé** au Secrétariat Général d'informer régulièrement les Etats Membres concernés sur les progrès accomplis dans la réalisation du projet.

Point 7 de l'ordre du jour: Développement d'un Secteur du Tourisme Durable et Compétitif

96. **Prenant note avec satisfaction** de la convocation de la 11^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme le 15 février 2018 à Ankara sur le thème « Stratégies de Développement et d'Institutionnalisation des Destinations dans les Etats Membres de l'OCI », le Comité a **accueilli** favorablement les recommandations politiques suivantes:

- Encourager la création / le renforcement des organisations de gestion des destinations (OGD) publiques et privées locales et régionales en leur attribuant des responsabilités liées à la planification, au développement, à la commercialisation et à la gestion des destinations.
- Planification de l'offre et de la demande ainsi que l'identification et le suivi des KPI pour assurer le développement durable du tourisme à destination.

- Encourager l'autofinancement des OMD et améliorer l'efficacité ainsi que la transparence dans l'utilisation et la gestion des ressources.
- Promouvoir les destinations en formant des alliances avec les pays de l'OCI et les alliances avec les parties prenantes externes.

(Le document de recommandations de politiques, y compris leur raisonnement, est joint en annexe)

97. Le Comité **a invité** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme à participer activement à la 12^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le Tourisme qui se tiendra le 13 septembre 2018 à Ankara sous le thème « Stratégies de Marketing de Destinations des Etats Membres de l'OCI ». Le Comité a également **appelé** les Etats Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC.
98. Le Comité **a pris note** du rapport de la 6^{ème} Réunion du Forum du Tourisme du Secteur Privé de l'OCI / COMCEC tenue le 8 mars 2018 à Istanbul, Turquie sur le thème « Le Patrimoine Culturel comme Outil pour le Tourisme Durable dans les Etats Membres de l'OCI ».
99. Le Comité **a salué** les efforts déployés par le Mozambique, le Soudan, la Gambie et le SESRIC pour la mise en œuvre réussie des projets suivants en 2017 dans le cadre du quatrième appel de projet dans le cadre du Projet de financement du COMCEC:
- Le Projet intitulé « Renforcement des Capacités de la Main-d'œuvre Touristique Musulmane » mis en œuvre par le Mozambique en partenariat avec le Mali et le Sénégal,
 - Le Projet intitulé « Améliorer la Capacité des Producteurs Artisanaux et des Clients dans les Etats Membres de l'OCI » mis en œuvre par le Soudan en partenariat avec le Tchad et Djibouti,
 - Le Projet intitulé « Développement d'un Programme de Formation et de Certification pour le Secteur du Voyage, du Tourisme et de l'Hôtellerie Adaptés aux Besoins des Musulmans » mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec le Nigéria et le Sénégal,
 - Le Projet intitulé « Programme de Formation sur le Développement et la Promotion du Tourisme Adaptés aux Besoins des Musulmans dans les Etats Membres de l'OCI » mis en œuvre par le SESRIC en partenariat avec 18 Etats Membres.
100. Le Comité a **également salué** les efforts du Burkina Faso, de l'Iran, du Mali, du Mozambique et du SESRIC pour les projets suivants qui seront mis en

œuvre en 2018 dans le cadre du cinquième appel de projet dans le cadre du projet COMCEC.

- Le Projet intitulé « Renforcer la Résilience du Secteur du Tourisme face aux Crises par la Communication » qui sera mis en œuvre par le Burkina Faso en partenariat avec le Niger et la Côte d'Ivoire,
 - Le Projet intitulé « Inclusion des Communautés Locales dans des Parcs de Tourisme Adaptés aux Besoins des Musulmans et Durables dans Certains Etats Membres de l'OCI » sera mis en œuvre par l'Iran en partenariat avec la Turquie et la République Kirghize,
 - Le Projet intitulé « Formation sur la Communication de Crise dans le Tourisme pour Certains Etats Membres de l'OCI » sera mis en œuvre par le Mali en partenariat avec quatre autres Etats Membres,
 - Le Projet intitulé « Tourisme Communautaire par la Promotion des Sites du Patrimoine pour la Réduction de la Pauvreté » sera mis en œuvre par le Mozambique en partenariat avec quatre autres Etats Membres,
 - Le Projet intitulé « Améliorer l'Ecosystème du Tourisme Islamique dans les Etats Membres de l'OCI: Destination et Développement du Secteur » sera mis en œuvre par le SESRIC en partenariat avec 13 Etats Membres.
101. Le Comité a **salué** la tenue de la 10^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) du 5 au 7 février 2018 à Dhaka / Bangladesh et a **salué** le choix de Dhaka / Bangladesh et Gabala / Azerbaïdjan respectivement comme Villes de Tourisme de l'OCI, pour 2019 et 2020.
102. Le Comité a **souligné** que la coopération du tourisme entre les Etats Membres peut être améliorée davantage en ayant des activités de promotion de destination sous régionale unique parmi les trois sous-groupes de l'OCI.
103. Le Comité a **invité** les Etats Membres à encourager leurs institutions pertinentes, leurs entreprises de tourisme et d'opérateurs de tour, etc. à intensifier leurs efforts à travers, entre autres, l'organisation de campagnes de promotion et de tours supplémentaires à Jérusalem pour soutenir les résidents palestiniens de Jérusalem et pour faire preuve de solidarité.

Point 8 de l'ordre du jour : Accroître de la Productivité du Secteur Agricole et Maintenir la Sécurité Alimentaire

104. Notant avec satisfaction la convocation de la onzième Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture le 22 février 2018 à Ankara sur le thème « Améliorer la Performance des Marchés Agricoles : Développement de Systèmes d'Information sur les Marchés Agricoles », le Comité a accueilli favorablement les recommandations suivantes;

- **Concevoir des Systèmes d'Information de Marché (SIM) en évaluant et en examinant les parties prenantes ciblées avec un soutien budgétaire soutenu et un cadre efficace de suivi et d'évaluation**
- Développer des capacités suffisantes pour la surveillance des stocks, l'analyse des tendances et les prévisions, ainsi que d'autres sujets pertinents, au-delà de la fourniture d'informations sur les prix pour un système de gestion de l'information plus performant
- Relier les SIM à d'autres institutions de soutien du marché et / ou à d'autres outils de gestion des risques afin d'accroître les avantages mutuels
- Former les mécanismes / plateformes nécessaires pour une meilleure coordination entre les principales parties prenantes et assurer un examen efficace de la qualité de l'information fournie

*(Le document de recommandations sur les politiques, y compris leur **raisonnement**, est joint en annexe)*

105. Le Comité **a appelé** les Etats Membres qui se sont inscrits au Groupe de Travail Agricole du COMCEC à participer activement à la 12^{ème} Réunion du Groupe de Travail Agricole du COMCEC qui se tiendra le 20 septembre 2018 sur le thème « Analyse des Structures du Commerce Agroalimentaire pour Promouvoir les Réseaux d'Echanges Agroalimentaires entre les Etats Membres de l'OCI ». Le Comité a également **appelé** les Etats Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture.

106. Le Comité **a salué** les efforts de la Gambie et de l'Indonésie pour la mise en œuvre réussie des projets suivants en 2017 dans le cadre du quatrième appel de projet dans le cadre de Financement de Projet du COMCEC:

- Le Projet intitulé « Réduction des Pertes Post-récolte dans les Céréales pour Améliorer les Conditions de Vie en Milieu Rural » mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec l'Indonésie et le Nigéria,

- Le Projet intitulé « Améliorer les Revenus des Petits et Moyens Agriculteurs des États Membres de l'OCI par la Réduction des Pertes de Production Animale » mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec le Brunei Darussalam, la République Arabe d'Égypte, la Malaisie et le Soudan,
107. Le Comité a **également salué** les efforts déployés par l'Indonésie et la Turquie pour mettre en œuvre les projets suivants en 2018 dans le cadre du cinquième appel de projet dans le cadre du projet de financement du COMCEC :
- Le Projet intitulé « Développement d'un Système d'Information sur les Marchés Agricoles pour les Agriculteurs Horticoles » sera mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec six autres Etats Membres,
 - Le Projet intitulé « Amélioration des Services de Vulgarisation Agricole » sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.
108. Le Comité a **salué** l'offre de la République de Turquie d'accueillir la huitième Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole dans le dernier trimestre de 2019 à Istanbul et a **appelé** les Etats Membres, les Organes et les Institutions concernées de l'OCI, y compris le Secrétariat du COMCEC, à participer activement à cet événement important.

Point 9 de l'ordre du jour : Réduction de la Pauvreté

109. **Prenant note avec satisfaction** de la convocation de la 11^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Réduction de la Pauvreté tenue le 5 avril 2018 sur le thème « Qualité de l'Education dans les Etats Membres de l'OCI », le Comité a **accueilli favorablement** les recommandations suivantes:
- Augmenter à la fois la quantité et la qualité des enseignants, en particulier ceux qui enseignent dans les écoles défavorisées et pauvres en améliorant les taux de salaire, les interventions pédagogiques, les incitations à la performance, la formation et les réformes curriculaires
 - Accroître l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage grâce à l'adoption et à l'utilisation généralisée des nouveaux modèles basés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)
 - Promouvoir de meilleures opportunités d'apprentissage pour la petite enfance

grâce à une éducation préscolaire accessible et abordable

- Assurer un universalisme progressif pour combler l'écart entre riches et pauvres en termes de résultats d'apprentissage
- Renforcer et améliorer la responsabilisation grâce à l'engagement parental et impliquer les parents dans le suivi de l'éducation de leurs enfants et intensifier l'interaction parent-enseignant pour améliorer la prestation de l'éducation

(Le document de recommandations de politiques, y compris leur raisonnement, est joint en annexe)

110. Le Comité a **appelé** les Etats Membres, qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur la Réduction de la Pauvreté, à participer activement à la 12^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Réduction de la Pauvreté qui se tiendra le 4 octobre 2018 sur le thème : « Développement des Compétences dans les Etats Membres de l'OCI : Formation Professionnelle ». Le Comité a **également appelé** les Etats Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur la Réduction de la Pauvreté.

111. Le Comité a **salué** les efforts de l'Albanie, de la Gambie, de l'Indonésie et du Surinam pour la mise en œuvre réussie des projets suivants en 2017 dans le cadre du quatrième appel de projet dans le cadre du projet du COMCEC.

- Le Projet intitulé « Création d'une Feuille de Route pour un Service Social Intégré pour le Logement » mis en œuvre par l'Albanie en partenariat avec la Turquie et l'Azerbaïdjan,
- Le Projet intitulé « Formation sur l'Entrepreneuriat et la Gestion des Petites Entreprises pour les Femmes en Gambie, au Sénégal et en Sierra Leone » mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec la Sierra Leone et le Sénégal,
- Le Projet intitulé « Renforcer les Moyens de Subsistance Durables Communautaires pour Assister les Pauvres en Ouvrant le Canal de Commercialisation par le Commerce Electronique » mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec la Turquie et la Malaisie,
- Le Projet intitulé « Professionnalisation des Services de Garde d'Enfants dans Certains Pays de l'OCI » mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec le Nigéria et la Guyane.

112. Le Comité a également **salué** les efforts de la Gambie et de l'Indonésie pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2018 dans le cadre du cinquième appel de projet dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC :

- Le Projet intitulé « Formation sur l'Entrepreneuriat pour les Enseignants dans les Pays Sélectionnés de l'OCI » sera mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec la Malaisie et le Maroc,
- Le Projet intitulé « Améliorer le Système de Guichet Unique pour la Protection Sociale et la Réduction de la Pauvreté dans les Pays de l'OCI » sera mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec quatre autres Etats Membres.

i) Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

113. Le Comité **a réitéré sa demande** aux Etats Membres qui ont promis au FSID de remplir leurs engagements et à ceux qui n'ont pas encore promis au FSID de le faire afin de permettre au Fonds d'entreprendre plus de projets de développement dans les Etats Membres. Le Comité **a également demandé** aux Etats Membres d'envisager de prendre des engagements supplémentaires de façon appropriée et sur une base volontaire.
114. Rappelant la résolution pertinente de la 33^{ème} Session du COMCEC sur les observations des Etats Membres pour améliorer la performance du Fonds dans le but de réduire la pauvreté à travers, entre autres, l'augmentation de la base du projet et la sensibilisation du Fonds en mettant l'accent sur un plus grand nombre de projets, en particulier des projets de petite et moyenne envergure subventionnés. Le Comité **a demandé** au FSID de tenir compte de ces observations lors de la planification de ses futurs programmes et activités.
115. Prenant note des rapports du BID au sujet du FSID et du PSDA, le Comité **a demandé** au BID de préparer les rapports d'évaluation au sujet du FSID et du PSDA en fournissant des détails au sujet de la situation de la mise en œuvre des projets sous ces programmes, y compris les objectifs, les partenaires, les bénéficiaires, les résultats, etc., et de les soumettre aux forums pertinents de l'OCI, y compris lors des réunions prochaines du COMCEC.
116. Le Comité **a demandé** au FSID d'intensifier ses efforts de mobilisation de ressources et de plaider auprès de différentes ressources, y compris les ressources non-gouvernementales et le secteur privé dans les États Membres.
117. Le Comité **s'est félicité** des efforts déployés par la Banque Islamique de Développement (BID) pour mobiliser des ressources auprès de différentes institutions de financement en vue d'une mise en œuvre plus efficace du FSID et du PSDA.
118. **Rappelant** les résolutions pertinentes des 32^{ème} et 33^{ème} Sessions du COMCEC, le Comité **a réitéré sa demande** à la BID de finaliser l'allocation du financement au

projet de renforcement des capacités du SESRIC pour la finalisation réussie du Programme pour le Coton de l'OCI.

ii) Programme de l'OCI-VET

119. Le Comité **s'est félicité** des efforts continus du SESRIC pour initier et mettre en œuvre divers programmes de renforcement des capacités et cours de formation dans différents domaines et domaines d'intérêt pour les États Membres en vue de renforcer les capacités et la qualité des ressources humaines dans ces pays et **a demandé** au SESRIC de mobiliser plus de ressources financières pour le programme.
120. Le Comité **a appelé** les États Membres à participer et à soutenir les différents programmes de renforcement des capacités du SESRIC dans le cadre du programme de l'OCI-VET.
121. Le Comité **a demandé** au SESRIC de conduire davantage de programmes de formation qui soient centrées sur l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat des femmes dans le cadre de l'OCI-VET.

iii) Mise en œuvre des ODD

122. **Rappelant** la résolution pertinente de la 33^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de continuer à compiler les activités pertinentes des Institutions de l'OCI, qui sont menées vers la mise en œuvre des ODD et de les soumettre aux sessions annuelles du COMCEC.
123. Le Comité **a pris note** des résultats de « L'Enquête sur la Tendances sur les Priorités de l'ODD des Etats Membres de l'OCI » menée par le SESRIC pour identifier les domaines d'ODD prioritaires pour les Etats Membres, a invité les Etats Membres qu'ils ne l'ont pas encore fait à compléter l'enquête, **a demandé** au SESRIC de soumettre à la 34^{ème} Session du COMCEC, un rapport actualisé sur les résultats de l'enquête, il a en outre demandé aux institutions de l'OCI de planifier et de conduire des activités basées sur les ODD prioritaires comme indiqué dans le rapport mentionné ci-dessus.

Point 10 de l'ordre du jour : Renforcement de la Coopération Financière

124. **Prenant note avec satisfaction** de la convocation de la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC tenue le 29 mars 2018 à

Ankara sur le thème «Rôle des Sukuk dans les marchés de capitaux Islamiques», le Comité a accueilli favorablement les recommandations suivantes;

- Élaborer un cadre législatif et réglementaire habilitant pour les marchés de capitaux Islamiques et promouvoir une collaboration solide entre les principaux acteurs du marché afin d'améliorer l'écosystème pour l'émission de Sukuk.
- Améliorer l'infrastructure du marché et, le cas échéant, le cadre fiscal existant pour l'amélioration de l'émission de Sukuk.
- Développement d'une base de liquidité durable pour soutenir la demande d'actifs conformes à la Charia et faciliter la diversification des acteurs du marché du côté de la demande sur le marché Sukuk.
- Promouvoir un approvisionnement durable en émissions de Sukuk auprès du secteur privé afin de favoriser la diversification des participants de l'industrie du côté de l'offre et d'élargir la courbe de rendement de l'indice de référence.
- Élaboration d'un processus de gouvernance de la charia sans heurt pour accélérer le processus de délivrance des Sukuk, améliorer la clarté des structures des Sukuk, promouvoir l'innovation des produits, renforcer la confiance des marchés et sensibiliser davantage les praticiens de l'industrie.

(Le document de recommandations de politiques, y compris leur raisonnement, est joint en annexe ...)

125. Le Comité **a appelé** les Etats Membres, qui se sont inscrits au Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière, à participer activement à sa 11^{ème} Réunion qui se tiendra le 25 octobre 2018 à Ankara sous le thème « Gestion du Fonds Islamique ». Le Comité a également **appelé** les Etats Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire au Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière.
126. Le Comité **a salué** les efforts déployés par le Nigéria et la Turquie pour mettre en œuvre les projets suivants en 2018 dans le cadre du cinquième appel de projet dans le cadre du projet de financement du COMCEC :
- Le projet intitulé « Formation et Directives sur l'Emission de Sukuk » qui sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec la Malaisie et le Mozambique,
 - Le projet intitulé « Améliorer la Protection des Consommateurs Financiers dans les Pays de l'OCI » sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec 18 autres Etats Membres.

i) Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI

127. Le Comité **a salué** les efforts déployés par le Forum de la Bourse des Etats Membres de l'OCI et ses groupes de travail et **a invité** les Etats Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.
128. Le Comité **a salué** l'offre de la Bourse d'Istanbul en tant que Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI, d'accueillir la 12^{ème} Réunion du Forum en 2018 à Istanbul et **a demandé** à tous les Etats Membres de participer activement à cet événement.
129. Le Comité **a demandé** à la Bourse d'Istanbul en tant que Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI de continuer à travailler en coopération avec la BID pour la promotion de l'Indice 50 Charia de l'OCI/COMCEC pour le S&P, ainsi que des sous indices, et de développer des produits et des services efficaces basés sur l'Index.
130. Le Comité **a demandé** aux Etats Membres de soutenir de façon active le Groupe de Travail du Forum sur les Indices, en incluant la promotion de l'Indice 50 Charia de l'OCI/COMCEC pour le S&P et ses sous indices potentiels, par le biais de la publication de l'Indice sur les sites Internet officiels de leurs Bourses.
131. **Prenant note** du briefing présenté par le Secrétariat du Forum de Bourse de l'OCI sur les efforts déployés, incluant l'utilisation des infrastructures de stockage et de commerce récemment développées par la Bourse d'Istanbul, vers l'établissement d'une plate-forme de commerce et de compensation d'or basé sur un réseau hautement adaptable, visant l'objectif ultime d'une bourse de l'or parmi les Etats Membres qui se sont offerts comme volontaires, le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum de finaliser les travaux techniques nécessaires et de rapporter les progrès lors de la 34^{ème} Session du COMCEC.
132. Le Comité **a invité** les Etats Membres intéressés à soutenir activement le groupe de travail du Forum sur les Métaux Précieux pour finaliser les travaux nécessaires en accélérant le processus d'intégration des échanges et l'harmonisation des cadres réglementaires.

ii) *Coopération entre les Organismes de Régulation des Marchés des Capitaux*

133. Le Comité **a salué** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des régulateurs du marché des capitaux du COMCEC, notamment le renforcement des capacités, le développement des marchés et la littéralité financière et **a appelé** les Etats Membres à soutenir les efforts du Forum pour contribuer à l'accomplissement des mandats des groupes de travail.

134. Le Comité **a également accueilli** favorablement l'offre du Conseil des marchés des capitaux (CMR) de la République de Turquie, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 7^{ème} Réunion du Forum CMR du COMCEC en 2018 à Istanbul et **a demandé** à tous les États Membres de participer activement à cette réunion.
135. [Rappelant la résolution pertinente de la 33^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a pris note** du briefing par le Secrétariat du COMCEC pour le Forum des Régulateurs des Marchés du Capital sur l'établissement de la plate-forme électronique du COMCEC pour les biens immobiliers/ Bourse du COMCEC pour les biens immobiliers parmi les États Membres intéressés de l'OCI et **a demandé** au Forum/Secrétariat du Forum de finaliser les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires pour la mise en place de Bourse du COMCEC pour les biens immobiliers/plate-forme électronique avant la 34^{ème} Session du COMCEC.
136. Rappelant la résolution pertinente de la 33^{ème} Session du COMCEC, le Comité **a invité** les États Membres intéressés à participer activement à la mise en place de la plate-forme électronique des Biens Immobiliers du COMCEC / de la Bourse des Biens Immobiliers du COMCEC et les a invités à identifier leurs organes autorisés au Secrétariat du Forum d'ici le 2 juillet 2018.

iii) Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires

137. Le Comité **a accueilli favorablement** l'offre de la Banque Centrale de la République de Turquie d'accueillir la 16^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI les 23-25 septembre 2018 à Antalya et **lance un appel** aux États Membres afin qu'ils participent de façon active à cet événement.
138. Le Comité **a salué** les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC parmi les Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres dans différents aspects de la coopération et **a demandé** au SESRIC de continuer à organiser ces activités pour les institutions compétentes des États Membres.

Point 11 de l'ordre du jour: Préparation de l'Echange de Vues sur "Faciliter le Commerce: Améliorer les Systèmes de Gestion des Risques Douaniers dans les États Membres de l'OCI"

139. Le Comité **a encouragé** les États Membres à préparer leurs rapports nationaux sur le thème mentionné et à les transmettre par voie électronique au BCC au plus tard le 15 octobre 2018.

i) Thèmes possibles pour la session d'échange de vues de la 35^{ème} Session du COMCEC

140. Le Comité a **pris note** des thèmes suivants de la Session d'échange de vues ministérielle de la 35^{ème} Session du COMCEC :

Thème 1 : Faciliter le Commerce : Disponibilité du Secteur Public des Informations Douanières dans les Pays Islamiques

Thème 2 : Amélioration du Secteur Takaful dans les Pays Islamiques

Thème 3 : Promotion des Systèmes Durables de Vivres dans les Pays Islamiques

Thème 4 : Corridor de Tourisme à Destination Multiple dans les Pays Islamiques

Thème 5 : Amélioration des Services de Santé pour la Réduction de la Pauvreté dans les Pays Islamiques

Thème 6 : Amélioration de la Mise en Pratique des Partenariats Public-Privé dans l'Infrastructure des Transports des Pays Islamiques

141. Le Comité a **demandé** au Bureau de Coordination du COMCEC de distribuer un questionnaire parmi les Etats Membres pour explorer leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et rendre compte des résultats à la 34^{ème} Session du COMCEC.

Point 12 de l'ordre du jour: Projet d'ordre du jour de la 34^{ème} Session du COMCEC

(Istanbul, 26-29 novembre 2018)

142. Le Comité a **préparé et décidé** de soumettre le projet d'ordre du jour à la 34^{ème} Session du COMCEC.

(Une copie du projet d'ordre du jour de la 34^{ème} Session du COMCEC est jointe en annexe)

Point 13 de l'ordre du jour : Questions Diverses

143. Le Comité a pris note d'une annonce faite par la délégation Indonésienne selon laquelle le Forum de Développement de l'Indonésie pour 2018 aura lieu à Jakarta le 10 et 11 juillet 2018 et il lance un appel aux Etats Membres et aux Institutions de l'OCI afin qu'ils participent de façon active au forum.

144. Le Comité a également pris note de l'annonce de la délégation Malaisienne concernant le 14^{ème} Forum Economique Islamique qui aura lieu au Kazakhstan le 4 juillet 2018 et a lancé un appel aux Etats Membres et aux Institutions de l'OCI afin qu'ils participent de façon active au Forum.

Session de Clôture

145. Lors de la Session de Clôture présidée par S.E. l'Ambassadeur, Salih Mutlu ŞEN, Représentant Permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI, le Comité a adopté son Rapport avec ses Annexes.
146. Au nom de toutes les délégations, de la Tête de la Délégation de la Malaisie, Madame Bahria Mohd TAMIL, Directrice Senior au Ministère du Commerce International et de l'Industrie, a exprimé ses félicitations à la République de Turquie et au Bureau de Coordination du COMCEC pour la chaleureuse hospitalité qui a été étendue aux membres du Comité de Suivi et des arrangements excellents.
147. Mr Jakhongir KHASANOV, du Département des Affaires Economiques du Secrétariat Général de l'OCI, a délivré ses remarques de clôture. Dans sa déclaration, Mr KHASANOV a exprimé ses remerciements et ses appréciations à la République de Turquie, pour son hospitalité généreuse dont elle a fait preuve envers les participants. Il a également exprimé sa reconnaissance sincère à tous les Chefs de Délégation et aux autres participants de la Réunion pour leur contribution. Il a de même remercié le Bureau de Coordination du COMCEC pour ses efforts permanents qui ont assuré le succès de la Réunion. En outre, il a souligné l'importance de la mise en œuvre des documents de vision, en particulier en ce qui concerne ceux de l'OCI-2025 : Programme d'Action et de Stratégie du COMCEC.
148. Lors de sa déclaration de clôture, S. E. Salih Mutlu ŞEN, après avoir remercié toutes les délégations pour leurs contributions pendant la Réunion, a souligné que les Etats Membres ont besoin d'exercer davantage d'efforts pour mettre en pratique les recommandations de politiques qui ont été développées dans les Groupes de Travail du COMCEC et qui ont été adoptées lors des sessions ministérielles du COMCEC. A cet égard, S.E. ŞEN a souligné que le mécanisme de Financement de Projet du COMCEC fournit un instrument pratique aux Etats Membres afin de conduire des projets en commun et pour améliorer les capacités institutionnelles et humaines dans un esprit de solidarité et de coopération dans les Etats Membres.
149. S.E. ŞEN a évoqué l'importance et la pertinence de « Faciliter le Commerce : Améliorer les Systèmes de Gestion de Risques Douaniers dans les Etats Membres de l'OCI » en tant que thème de la Session des Echanges de Vues de la 34^{ème} Session du COMCEC.
150. S.E. ŞEN a rappelé que la 6^{ème} Réunion Annuelle des Points Focaux du COMCEC aura lieu du 3 au 5 juillet 2018 à Ankara. Il a mentionné que les Réunions des Points Focaux fournissent une grande opportunité pour ces dernières de discuter des

efforts en cours dans le cadre du COMCEC.

151. S.E. ŞEN a conclu sa déclaration en exprimant ses remerciements aux membres du Comité de Suivi, au Secrétariat Général de l'OCI, au Rapporteur, aux représentants des Institutions de l'OCI, au Bureau de Coordination du COMCEC, aux interprètes, aux traducteurs et à tous ceux qui ont pris part dans l'organisation de la Réunion pour leurs efforts qui ont contribué à en faire un succès.

(Une copie du texte de la déclaration de clôture par S.E. Salih Mutlu ŞEN figure en annexe XIV)

